



**PRÉFET
DES HAUTES-
ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Préfecture des Hautes-Alpes
Direction des Services du Cabinet
Service Interministériel de Défense
et de Protection Civiles

Gap, le

23 NOV. 2021

La Préfète des Hautes-Alpes
à

Mesdames et messieurs les maires
du département des Hautes-Alpes

En communication à madame la sous-préfète de
Briançon

Objet : Campagne nationale 2021/2022 de prévention du risque d'intoxication au monoxyde de carbone.

A l'approche des périodes de froid, propices à la recrudescence du nombre de victimes d'intoxications au monoxyde de carbone (CO), il s'agit, comme les années précédentes, de rappeler au grand public les conseils de prévention aux moyens de supports spécifiques et de mener des actions de sensibilisations destinées à prévenir les intoxications.

Chaque année, environ 1 300 épisodes d'intoxications au CO survenus par accident et impliquant près de 3 000 personnes sont déclarés aux autorités sanitaires.

L'accident survenu le 18 novembre 2021 dans le département touchant une famille de six personnes nécessitant leur évacuation en milieu hospitalier, démontre que l'information pour éviter ces risques doit encore être renforcée.

C'est pourquoi, pour la saison de chauffe 2021/2022, je vous remercie, une nouvelle fois, de bien vouloir participer à la campagne de prévention menée par le ministère des Solidarités et de la Santé et le ministère de l'Intérieur en diffusant le plus largement possible les consignes de prudence (affichage, mise en ligne sur le site internet de votre commune...) auprès de vos concitoyens et des responsables des établissements recevant du public (ERP), à l'aide des outils de prévention téléchargeables sur le site de Santé publique France www.santepubliquefrance.fr (Déterminants de santé/Exposition à des substances chimiques/Monoxyde de carbone/Outils).

Par ailleurs, je vous informe que les responsables des lieux de culte ont également été sensibilisés aux règles à respecter afin de prévenir les risques et les accidents.

Vous constituez un relais important dans la prévention de ces accidents. Aussi, je vous remercie par avance de votre participation à cette action.

Bien à vous,

La préfète
Pour la préfète et par délégation,
Le Directeur des Services du Cabinet

Affaire suivie par : Fabienne LOUISON

Téléphone : 04 92 40 48 19

Télécopie : 04 92 40 48 17

courriel : fabienne.louison@hautes-alpes.gouv.fr

21 / 103

1 / 1

Nicolas BELLEC Préfète des Hautes-Alpes
28, rue Saint-Arey
05 011 GAP Cedex
www.hautes-alpes.gouv.fr